volé avec effraction du [illegible] veuve Boulanger.

Voici deux drames [illegible] Marie Jeussel, veuve Boulanger, [illegible] deux sont dans [illegible] Le 2 [illegible] 1892 [illegible] 1892 [illegible] d'héritiers connus. De son vivant elle avait manifesté [illegible] de ses biens [illegible] à un parent éloigné, [illegible] Schiller, et de [illegible] un prêt à la fabrique de Lisbade, mais ne réalisa aucun de ses projets.

Deux mois après sa mort, dans la nuit du 16 au 17 janvier dernier, la femme Caseline, une voisine [illegible] bruit [illegible] pour [illegible] plaids en faisant la maison de la veuve Boulanger [illegible] et sortir plusieurs fois de la maison et emporter des sacs. Elle crut pour faire pour [illegible] qu'elle [illegible] Un autre voisin, nommé Sabatier, les aperçut au même instant.

Un expert comme à l'examen du lit saisi chez l'abbé Delmas l'a déclaré identique aux rideaux [illegible] dans la maison Boulanger.

Ou fait [illegible] à cette [illegible] Un des [illegible] place en face